

07 mai 2024 -10:51

Trafic aérien et santé publique : un équilibre inégal

La pollution sonore due aux avions peut entraîner des troubles du sommeil, des difficultés d'apprentissage, de l'hypertension et de la dépression. Les émissions dues au trafic aérien ont globalement des effets négatifs sur la santé. Dans la région de l'aéroport de Bruxelles, quelque 160 000 personnes sont exposées à un risque accru du fait de leur exposition à un niveau de bruit excessif. Le Conseil Supérieur de la Santé préconise donc une interdiction des vols de nuit entre 23h et 7h.

Les responsables : le bruit et la pollution de l'air

À la demande du ministre fédéral de la Santé publique et son collègue ministre de la Mobilité, le Conseil Supérieur de la Santé a examiné dans quelle mesure l'aéroport de Bruxelles affecte la santé des riverains. Chaque année, les preuves scientifiques des effets néfastes du bruit se multiplient. La pollution sonore entraîne des sentiments d'irritation et des troubles du sommeil. La recherche montre également qu'elle est associée à un risque plus élevé de maladies cardiovasculaires, à un retard d'apprentissage chez les écoliers et à un impact négatif sur le bien-être mental, augmentant le risque de dépression.

Outre le bruit, la pollution de l'air joue également un rôle. Plusieurs études montrent qu'à court terme, les émissions de particules ultrafines, caractéristiques des avions, entraînent principalement une diminution de la fonction pulmonaire et des modifications du rythme cardiaque. À long terme, elles sont liées à davantage de maladies cardiovasculaires, mais aussi, par exemple, à des difficultés lors de la gestation, comme un poids inférieur.

Solution : interdire et limiter les vols pendant la nuit et les heures de pointe

Au moins 160 000 résidents sont exposés à un risque accru pour leur santé en raison d'une exposition trop fréquente au bruit nocturne. Pour lutter contre les troubles du sommeil et permettre un sommeil suffisant, le Conseil Supérieur de la Santé recommande l'interdiction des vols de nuit entre 23 heures et 7 heures. Le Conseil suggère également de développer et d'utiliser des indicateurs de bruit supplémentaires qui se concentrent principalement sur la fréquence de survol des avions et leur niveau sonore à chaque survol plutôt que de s'intéresser aux niveaux de bruit moyens. Les régions devraient se mettre d'accord sur ce point. Les normes de bruit existantes devraient être abaissées pour répondre aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé. En effet, ces valeurs constituent le seuil à partir duquel se produisent des dommages pour la santé.

En outre, l'exposition aux particules ultrafines autour des pistes, en particulier au nord-est, est trop élevée. Il convient donc de réduire la concentration des vols tôt le matin et le soir. En général, une augmentation du nombre de vols et de leur fréquence n'est pas souhaitable.

Les nouvelles études ne sont pas une excuse

Pour mieux identifier les effets sur la santé, des études spécifiques à la situation de Bruxelles et de sa périphérie sont nécessaires. Celles-ci devraient mettre en relation les niveaux d'exposition au bruit et à la pollution atmosphérique avec les données médicales déjà disponibles. La pollution atmosphérique présente devrait être mieux surveillée en mesurant des paramètres supplémentaires et en étendant le réseau de mesure. De nouvelles études caractérisant la pollution sonore à l'aide d'indicateurs plus sophistiqués devraient mettre davantage l'accent sur les groupes vulnérables tels que les enfants et les patients. En corrélant ces indicateurs avec des signaux biologiques, on peut ainsi détecter précocement un risque accru d'atteinte à la santé.

Le Conseil Supérieur de la Santé insiste sur le fait que ces études complémentaires ne doivent pas servir d'excuse pour ne pas agir maintenant. Dans l'intervalle, le Conseil préconise une communication transparente et équitable entre le gouvernement, l'aéroport et les riverains sur les impacts sanitaires par rapport à d'autres intérêts. Enfin, le Conseil conclut que pour rendre le secteur de l'aviation plus durable, les gens devront également changer leur comportement et ne prendre l'avion que lorsque c'est vraiment nécessaire.

[Vers l'avis complet](#)

Conseil Supérieur de la Santé
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.css-hgr.be>

Sofie Verdoodt
Responsable communication
+3225249105
+32478731183
sofie.verdoodt@health.fgov.be

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be